Envoyé en préfecture le 29/06/2023
Reçu en préfecture le 29/06/2023
Publié le
ID : 064-216404178-20230628-2023_37-DE

VILLE DE NAY

DELIBERATION
CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 28/06/2023

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 23

Présents : 16

Nombre de suffrages : 23

Date de convocation
20/06/2023

Date d'affichage
20/06/2023

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le :
../../....

et publication du :
../../....

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-huit juin, l'Assemblée Délibérante, régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. BOURDAA Bruno.

Etaient présents :
Mme BIDART Michelle, Mme BLANDIE Marie-Christine, M. BONNASSIOLLE Daniel, M. BONNASSIOLLE Pierre, M. BONNASSIOLLE Jean-Pierre, M. BOURDAA Bruno, M. DE VICARI Olivier, Mme DURAND Pascale, M. JUNQUET Fabien, Mme MAURIN Marina, M. METGE Jean-Paul, Mme MOUSSU-RIZAN Renée, Mme MULLER Véronique, M. PEDROSA Raphaël, M. SANCHEZ Laurent, Mme VILLENEUVE Jocelyne

Procuration(s) :
M. CHABROUT Guy donne pouvoir à M. BONNASSIOLLE Daniel, M. DEQUIDT Alain donne pouvoir à Mme MULLER Véronique, Mme HONTAA Corinne donne pouvoir à M. SANCHEZ Laurent, M. MIMIN Matthieu donne pouvoir à Mme VILLENEUVE Jocelyne, Mme PAYOT Marie donne pouvoir à Mme BLANDIE Marie-Christine, Mme TRIEP-CAPDEVILLE Monique donne pouvoir à Mme MAURIN Marina, Mme WEISS Myriam donne pouvoir à M. BONNASSIOLLE Jean-Pierre

Etai(ent) absent(s) :

Etai(ent) excusé(s) :
M. CHABROUT Guy, M. DEQUIDT Alain, Mme HONTAA Corinne, M. MIMIN Matthieu, Mme PAYOT Marie, Mme TRIEP-CAPDEVILLE Monique, Mme WEISS Myriam

A été nommé(e) comme **secrétaire de séance** : Mme DURAND Pascale

Numéro interne de l'acte : 37
Objet : Convention éclairage public Mirepeix pour le programme de rénovation d'éclairage public sur le rond-point des 4 chemins "

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal la délibération du 28 septembre 2021 relative à l'approbation du projet de financement de la part communale dans le programme de « Rénovation EP (DEPARTEMENT) 2019- Affaire n°19REP041 - Rénovation EP sur le rond-point des quatre chemins ».

La dépense définitive des travaux est de 56 872.16 euros, dont 21 000 euros de subvention, le tout à la charge de la Commune de Mirepeix.
Emprunt : 33 685.73 euros
Frais de gestion : 2 186.43 euros

Envoyé en préfecture le 29/06/2023
Reçu en préfecture le 29/06/2023
Publié le
ID : 064-216404178-20230628-2023_37-DE

Suite au décompte effectué par la société DESPAGNET qui a effectué les travaux, il convient de fixer la participation aux travaux des communes de Coarraze et de Nay, qui se décompose comme suit :

- Participation Coarraze (sur la base du montant total des travaux) :
  2 723 € HT, soit 3 267.60 €TTC
- Montant dû après déduction de la subvention : 2 061.04 euros TTC
- Participation Nay (sur la base du montant total des travaux) :
  3 254 € HT, soit 3 904.80 € TTC
- Montant dû après déduction de la subvention : 2 463 euros TTC

CECI ETANT EXPOSE,
Le Conseil municipal, après en avoir délibéré

APPROUVE la participation à ces travaux de la Communes de Nay pour un montant de 2 463€TTC

AUTORISE le Maire ou l'adjoint délégué à signer tout document relatif à ce dossier.

VOTE : Adoptée à l'unanimité

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.
Ont signé au registre les membres présents.
Pour extrait certifié conforme.
Fait à NAY
Le Maire,
Signé BB
Bruno BOURDAA